

LES CAHIERS DE « LA BRETAGNE RÉELLE »

J. GALLO

**REMEMBREMENT
DÉSASTRE**

OU

LES CRIS D'ALARME

de

21 JOURNAUX & REVUES

16 EXPERTS

3 ASSOCIATIONS

« Nous avons versé des subventions pour araser les talus
et nous allons verser d'autres subventions pour reconstruire les talus... »

M. AUBERT, au Conseil Général des C-du-N.
« Ouest-France » - 8/1/1965

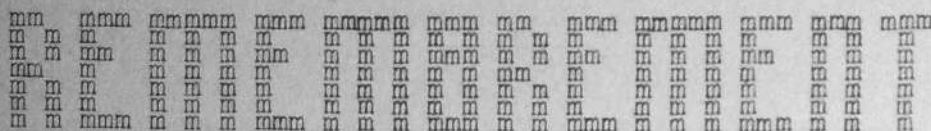
LA BRETAGNE RÉELLE

CELTIA

NO 328 BIS - HIVER 1971-72

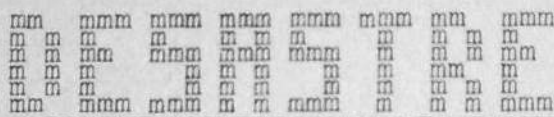


Les Cahiers de "La Bretagne Réelle" présentent :



o u

LES CRIS D' ALARME !



de 21 JOURNAUX & REVUES

16 EXPERTS

"OUEST-FRANCE" Page 5.6.7.9.14.17.20.23.24	V. BOUSSARD, expert foncier Page 7.
"SCIENCE ET NATURE" Page	5 J.P. CRESSARD, journaliste - 10.
"PENN AR BED". Fac. des Sciences. Brest. 7.15.18	MILON, doyen Fac. des Sciences- 11.
"LA VIE BRETONNE" (CELIB)	7 A. LUCAS, directeur "Penn ar Bed" 11.
"TRAIT D'UNION DES EXPERTS AGR. FONCIERS	8 M. BROSELIN, Ing. agricole Page 11.
"LE TELEGRAMME" Page 9.12.19.24.25.	J. DENIEL, Ing. Génie Rural P. 11.12.15.
"LIBERTE AGRICOLE DE L'OUEST"	9 G. de la FOUCHARDIERE, Ing E&F. 13.
"LE FIGARO".....	10. 11 J.C. CHARLON, Ing. E&F. 14.
"ANNUAIRE NORMAND"	12 G. GUYOT et S. DE PARCEVAUX (INRA) 15.
"AGRICULTURE & VIE" (Angers)	12 De SALLIER-DUPIN Conseiller C.A. 17.
"PRESSE-OCEAN"	13 Dr. J.F. KERVERN, Pharmacien .. 21.23.
"DOUAR BREIZ" (Mûr-de-Bretagne)	G. PORCHERON (Défense du Bocage) 23.
Pages 13.18.19.20.22.24.25.26.27.	J. GUELLEC, Ing. Génie Rural ... 27.
"BREIZ" (La Baule)	14 J. MONOD, Délégué A.T. 28
"EST & OUEST"	15 Préfet du Finistère 28
"ARMOR" (Saint-Brieuc) P.18.19.23.	M. MAZERANDA, Ing 3&F 28
"BRETAGNE-PAYS DE LOIRE"	18 et
"L'AVENIR" (Saint-Brieuc)	21 M. le Maire de Callac. Page 19
"LES ECOUTES".....	21 Jeune Chambre Economique
"LA NATION BRETONNE" (Glomel).....	21.24 de Cholet 9
"BRETAGNE" (CELIB)	27.
"INFORMATION AGRICOLE"	27 3 ASSOCIATIONS et Institution
- "ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DU TERROIR BRETON" ...	Page 5.28
- "DEFENSE ET RENAISSANCE DU BOCAGE".....	- 23
- "SOCIETE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE"	- 6.7.
(Collège Scientifique Universitaire- Brest)	
- "MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE, Brunoy (S&O)	- 4.

---:---:---:---:---:---:---

" Enfin, une autre conséquence du remembrement favorable à l'évolution des structures est la disparition d'exploitations de trop faibles dimensions ..."

(Ministère de l'Agriculture - Direction des Aménagements Ruraux)

" A l'Institut National de la Recherche Agronomique, les travaux de G. Guyot et S. de Parcevaux ont montré que le gain en rendement est égal à quatre fois la perte de bordure occasionnée par la présence de la haie".

"LORSQUE LE BOCAGE DISPARAIT, OU S'ECLAIRCIT TROP, ON VOIT RAPIDEMENT SE MANIFESTER UNE RECRUESCENCE DES GELEES TARDIVES, L'AUGMENTATION DES DEGATS CAUSES PAR LES VENTS VIOLENTS, LES ORAGES OU LA GRELE. On peut voir à la suite d'opérations d'arrachage accompagnées de creusement des fossés, la terre arable partir au fil de l'eau ..."

(F. Terrasson - rapport du Service de la Conservation de la Nature, au Museum d'Histoire Naturelle - Section technique centrale du remembrement et de la Voirie agricole, in "Remembrement et Conservation de la Nature - 1969).

TABLE DES MATIERES

I - VUE D'ENSEMBLE DU PROBLEME	Page 5.
2 - LE PROBLEME PRIMORDIAL DES TALUS	- 7.
3 - LES MEFAITS DE L'ARASEMENT DES TALUS	- 13.
4 - APRES L'ARASEMENT, LES BRISE-VENT	- 14.
5 - LES MEFAITS DU REMEMBREMENT	- 18.
6 - UN BILAN : DESASTRES DU REMEMBREMENT BRETON	- 21.
7 - DES INTERETS EN JEU	- 24.
8 - LES "JOYEUSETES" DU REMEMBREMENT	- 25.
9 - L'EVOLUTION	- 27.
10 - UNE SOLUTION : LE REMEMBREMENT AMIABLE	- 27.
II - LES ASSOCIATIONS DE DEFENSE	- 28.

" On ne répétera jamais assez que les facilités incontestables apportées au maniement des machines agricoles par l'abattage des talus sont compensés, et au-delà, par les pertes occasionnées par les pullulations de Rongeurs. La nécessité d'autre part d'entretenir des fossés de drainage dans des terres imperméables en région humide rend souvent très illusoire le gain de superficie obtenu en rasant les talus. Les efforts de remembrement sont certes nécessaires et la multiplication des talus limitant des champs de trop petite taille n'est pas souhaitable. Cependant, un équilibre entre la surface cultivée et la surface de talus plantés devra être trouvé."

Laboratoire d'Ecologie du Museum d'Histoire Naturelle.- Brunoy.

" La plupart des terres européennes sont aujourd'hui carencées; en état de déséquilibre potentiel. Cela provient, en grande partie, de l'utilisation d'engrais chimiques - et non humiques - du passage de trop lourdes machines agricoles détruisant l'humus stable et colloïdal, enfin des multiples poisons prônés par la propagande commerciale, qui finissent par anéantir de "cheptel microbien" des micro-organismes de surface."

Gaston BARDET, Directeur des Etudes de l'Institut International et Supérieur d'Urbanisme Appliqué et de l'Atelier de Ruralisme et Urbanisme Appliqués.

protection permanente de l'équilibre biologique et un rempart efficace contre les vents. Il serait inconcevable de faire disparaître à bref délai ces éléments constitutifs de la sécurité de la région qui a nom bocage. Si les mailles du bocage en quelques secteurs demeurent trop serrées, il ne convient de les élargir qu'avec prudence sinon les inconvénients annuleraient les avantages.

" L'intérêt de la préservation du site naturel rejoint ici l'intérêt général de la population. "

Déjà, dans une étude parue dans le même "Ouest-France" le II/4/1967, sur les travaux de la S.E.P.N.B. (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne), F.Péron situait fort bien le problème :

" La campagne française qui se transforme actuellement de façon stupéfiante était, pense-t-on, à peu près telle qu'elle se présentait ... à l'époque de nos ancêtres les Gaulois, avec un petit lambeau de forêt en moins. Une grande partie du pays se présentait à l'état de bocage."

" La transformation radicale à laquelle nous assistons est venue de l'introduction de l'engin mécanique en agriculture. La machine a produit dans ce domaine un matériel terriblement efficace, exemples le bulldozer et la tronçonneuse. Il s'ensuit que nous sommes entrés dans une phase d'évolution étonnamment rapide. Le paysage se transforme à vue d'oeil.

F.Péron ne conteste pas la nécessité de remembrer, la nécessité d'araser certains talus. Il s'élève seulement, à la suite de la SEPNE contre les abus :

" Un arasement des talus généralisé représente un gain de temps, et un gain de surface de l'ordre de 10%. Mais à l'examen plus profond du problème on s'aperçoit que ces gains voient leurs bénéfiques compensés par une diminution du rendement à l'unité de surface.

" Les talus, en faisant obstacle au vent, diminuent l'évaporation. Les terres protégées par les talus ont un meilleur rendement par conséquent, puisqu'elles sont moins sèches.

" Les gelées sévissent moins là où il y a des talus. Les talus boisés en particulier forment écran contre le froid. Dans les talus, il y a toute une petite faune, renards, belettes, hermines, particulièrement efficace contre les véritables nuisibles. Il y a les oiseaux qui mangent les insectes; il y a les soi-disant oiseaux nuisibles qui mangent les campagnols.

" Et en monoculture l'on assiste à une invasion de campagnols, tandis que le pays de bocage et de talus est resté à l'abri de ces invasions qui sont un véritable fléau.

" Un dernier aspect de la question est celui de l'eau. Dans un paysage où les talus et la végétation qui les couvre ont disparu, l'évaporation et le ruissellement sont plus grands.

" L'eau, qui est moins bien stockée, peut faire défaut en période de sécheresse et provoquer des inondations en période pluvieuse sans préjudice de la perte de sol arable que peut occasionner le ruissellement.

" En résumé, au point de vue économique, il est bien nécessaire de supprimer certains talus, de remembrer, mais il faut éviter de pousser trop loin cette transformation qui donnerait à la Bretagne un aspect analogue à celui de la Beauce, ce qui serait néfaste aux plans de la rentabilité et de l'esthétique."

Avantage des talus - André Meynier, dans un numéro spécial de la revue "Penn ar Bed" (SEPNB - Société d'Etudes pour la Protection de la Nature en Bretagne), écrit : Le talus "abrite les oiseaux qui détruisent les vers, et les serpents qui dévorent les rongeurs; par là il sauvera fruits et moissons de leurs ennemis. Il coupe le vent glacial de l'hiver, et le blé gèle moins à son abri."

Avenir des Talus " Aux Etats-Unis, poursuit A. Meynier, comme en Russie, l'on essaie de briser les vents meurtriers par des grands rideaux d'arbres coupe-vent... Chez nous, la destruction des talus fait gagner d'appréciables hectares au paysan breton affamé de terres. Mais, avec elle, apparaissent des fléaux jusqu'ici ignorés. Le ravinement sur les pentes, l'érosion des sols par le vent, l'arrêt de drainage sur les plaines, le gel plus fréquent des céréales. Les agronomes commencent à chercher quel maximum de destruction reste compatible avec le maintien d'une saine agriculture. Nos talus étaient certes trop nombreux. Mais les détruire tous serait une aléatoire aventure."

II - LE PROBLEME PRIMORDIAL DES TALUS

Le Problème des Talus, qui apparaît tout de suite comme primordial, a bien été posé lors de la réunion de la S.E.P.N.B. aux Sables d'Or, (dont "Ouest France" a donné un compte-rendu le 24/7/70).

La Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne se définit ainsi : "Nous sommes avant tout des scientifiques".

L'attitude de cette société en est donc d'autant plus intéressante lorsqu'elle proclame : " Nous nous efforcerons d'ailleurs de convaincre les agriculteurs que le talus n'est pas forcément l'ennemi à abattre."

J.D.Boucher écrit alors dans Ouest-France : "Le remembrement peut être une oeuvre de salut public. Par contre, l'arasement systématique qui conduit à la disparition progressive du bocage - très particulier aux régions de l'Ouest-peut, dans certains cas, être catastrophique."

" Un professeur du Museum d'Histoire Naturelle affirme maintenant : -Lorsque le bocage disparaît ou s'éclaircit trop, on voit rapidement se manifester une RECRUESCENCE DES GELEES TARDIVES. On assiste à une AUGMENTATION DES DEGATS CAUSES PAR LES VENTS VIOLENTS, L'ORAGE OU LA GRELE. On peut également voir à la suite d'opérations d'arrachage, la terre arable partir au fil de l'eau."

" Quand, d'aventure, poursuit J.D.Boucher, le bocage fait place à la plaine artificielle à la mode du bull, le rapace s'enfuit, chouette ou buse. Mais le campagnol relève son bout de nez pointu. Le campagnol, l'ennemi des récoltes, s'en donne à coeur-joie, mange et prolifère. Tous ses ennemis sont partis par la grâce de l'homme imprévoyant : le rapace utile, mais aussi la belette et le serpent qui nichaient dans le talus.

" Les talus, ouvrages créés par l'homme, finissent par constituer des milieux biologiques plus riches que les champs qu'ils entourent. Ce ne sont pas de simples obstacles, mais une source de vie, dit M. Albert Lucas, professeur à la Faculté des Sciences de Brest et président de l'Association ..."

+

"La Vie Bretonne" (N° 93-94, déc.65/janv.66) avait déjà publié de son côté une excellente étude de Vincent Boussard, expert foncier à Plogonnec, sur "le remembrement et les talus", étude qui restera un texte de base en la matière.

" Que l'on songe, écrivait-il, au labeur et à l'extraordinaire main-d'oeuvre qui ont été indispensables à l'édification de plusieurs milliers de kilomètres de talus construits jadis.

" La construction des talus a été effectuée pour des raisons bien définies, qui tenaient compte des données climatique, géologique, topographique, hydrographique, et du mode d'exploitation de l'époque."

C'est pourquoi V. Boussard en est amené à bien situer cet important problème : " Une question, spéciale à la Bretagne et plus précisément à la Basse-Bretagne (Finistère, Côtes-du-Nord et Morbihan), suscite une réelle inquiétude dans différents milieux : l'arasement des talus tel qu'il est effectué à la suite du remembrement.

" On assiste, en effet, en maints endroits, à la suppression presque systématique de tous les talus.

" Pour certaines natures de sol, cela ne pose pas de problème; par contre, dans d'autres terres, on se demande avec angoisse si la disparition des talus, la dénudation de grandes parcelles et de vastes étendues qui s'ensuivra, ne vont pas conduire à des mécomptes, des déboires dont on ne semble pas mesurer l'importance en haut-lieu.

" A échéance plus ou moins lointaine, cela pourrait créer une situation catastrophique pour beaucoup de surfaces bretonnes, compte-tenu de la composition du sol, de sa situation, de l'exposition et du relief."

"... L'ancienneté des talus en Bretagne est reconnue par tous; sur nombre d'entre eux, il existe des arbres ou des têtards dont l'âge dépasse le millénaire. Il semblerait même que le célèbre géographe Strabon (56 avant J.C.-25 après J.C.) les ait signalés, soulignant leur utilité contre les effets de l'érosion". -- Ce qui montre, soit dit en passant, que les "anciens" connaissaient très bien l'utilité des talus, et que ceux-ci n'avaient pas été édifiés au hasard, pour le seul plaisir de limiter les champs, ce qui eût été une niaiserie. Les talus sont apparus là, et là seulement, où ils étaient utiles, indispensables. " Et ce n'est pas là, ajoute l'auteur dans ce même article, complété et publié dans "Le Trait d'Union des Experts Agricoles & Fonciers" (Levallois-Perret. N° II. nov. 1965) l'un des aspects les moins frappants du problème : l'existence des talus et du bocage Armoricaïn ET LEUR NECESSITE mentionnées par Strabon voici 2000 ans !"

Boussard ne conteste pas pour autant la nécessité de l'élimination de certains talus gênants : " Jusqu'à ces dernières années, l'arasement s'est effectué à un rythme relativement modéré. Bien qu'ils soient à même de bénéficier de subventions, les cultivateurs n'ont abattu les talus en général que là où l'opération était judicieuse et intéressante, mais depuis le développement des travaux de remembrement, leur suppression a pris une toute autre allure."

" On se demande, écrit ensuite cet expert-foncier, si, réellement, l'élaboration des plans de remembrement a été faite après une étude préalable suffisante des terres faisant l'objet des opérations en question."

" Dans certains sols, il est possible de déboiser et de dénuder de vastes étendues sans qu'il y ait de risques pour l'avenir; dans d'autres, un déboisement et un arasement excessifs peuvent conduire à leur dégradation complète.

" Il en a été ainsi dans des pays comme l'Italie et l'Amérique du Nord, où des régions entières sont devenues totalement incultes et frappées de stérilité.

" Il est reconnu que l'existence des arbres et des talus constitue un ensemble favorable ou plutôt un élément essentiel du maintien des conditions physiques du sol. En Bretagne, cet aspect a plus d'importance, à cause principalement de la composition granulo-métrique des terres. -- Ces risques sont encore plus grands dans les surfaces où le relief est accentué, ce qui est le cas très souvent dans les zones granitoïdes, où se situe la presque totalité des terres de la région bretonne: c'est là que les dangers de l'érosion sont les plus à craindre", ajoutait Boussard dans "Le Trait d'Union des Experts Agricoles et Fonciers".

" En cas de suppression des talus, continuait V. Bousard dans "La Vie Bretonne", LES CONSEQUENCES POUR LES TERRAINS FORTEMENT EN PENTE, PEUVENT ETRE DESASTREUSES. On ne doit pas oublier que, pour l'exposition et l'orientation, les talus et les arbres ont également leur rôle à jouer : ils forment un abri "naturel" précieux, et ils limitent la disparition d'éléments du sol provoquée par la pluie, la chaleur et le vent.

" Leur construction, dans le passé, sur une échelle aussi grandiose, a contribué à tempérer le climat, à donner plus de régularité au régime des eaux, surtout à maintenir le sol dans de bonnes conditions physiques et économiques. Leur disparition pourrait avoir des conséquences incalculables dans un avenir plus ou moins proche. (vingt, trente ou quarante ans, ajoutait Bousard, dans la revue professionnelle "Le Trait d'Union" déjà cité. "Beaucoup de cultivateurs avisés s'en rendent compte, et ce n'est pas sans appréhension qu'ils voient pratiquer un arasement qui apparaît excessif. Des personnalités dont la compétence en la matière est reconnue par tous, partagent le même point de vue, et ils ne nous ont pas caché leur inquiétude à ce sujet. Aussi, est-il hautement souhaitable et justifié que tout soit mis en oeuvre pour limiter la destruction des talus et les conserver quand cela est utile et nécessaire."

Et V. Bousard de conclure par cette mise en garde sévère :

" Il ne faudrait pas, il ne faut pas que, dans un assez proche avenir, l'on puisse reprocher à la génération actuelle d'avoir détruit hâtivement et inconsidérément ce capital précieux que représentent les talus bretons."

Cette étude de Mr. Bousard avait fait également l'objet d'un article en "primeur" dans "Ouest-France" du 27/7/65 sous ce titre : "Tous les talus ne sont pas inutiles - Leur destruction systématique peut comporter de graves dangers".

On ne peut donc pas dire que la sonnette d'alarme n'ait pas été tirée. Et ce, dans la grande presse. De son côté, René Pichavant, dans "Le Télégramme" du 27/7/65, avait publié un compte-rendu de cette étude.

+

La question se pose-t-elle uniquement en Bretagne ? Serait-elle liée à une mauvaise volonté spécifique aux Bretons, qui jusqu'ici s'entêtent plutôt d'ailleurs à tout araser, qu'à défendre leurs talus ?

"La Liberté Agricole de l'Ouest" dans son numéro 60 (juin 1965) publiait une étude de R. de Danne sur le Maine-et-Loire : "La Beauce partout".

" Nous assistons, écrit l'auteur, depuis quelques années, à une destruction massive des haies vives, qui entourent les champs de notre bocage angevin."

Tout en présentant les points de vue favorables à la nécessité d'un remembrement, R. de Danne cite un rapport de la Jeune Chambre Economique de Cholet qui s'oppose vigoureusement aux partisans de la suppression totale des haies.

" 1° Les arbres constituent un régulateur du climat. Dans les pays déboisés, il y a des risques accrus d'orages, de tempêtes et d'inondations." On assiste, depuis quelques années seulement, à la suite de pluies importantes, à des crues absolument subites sur des rivières au demeurant paisibles, causant de véritables calamités publiques.⁽⁺⁾ dommage grave jadis, et surtout bien moins fréquemment." L'auteur du rapport ajoute : "Sur des rivières comme l'Eure, la Sèvre, la Boulogne dans l'Ouest, des ponts datant du Moyen-Age, et qui avaient résisté à des centaines de crues au cours des siècles, ont été emportés en quelques heures, par les crues subites de ces dernières années."

" 2° Les talus sont trop larges parce qu'ils sont mal entretenus..."

3° Les haies vives constituent un abri contre le vent et le soleil, très recherché par les animaux.

4° Elles sont un rempart contre l'érosion, surtout dans les pays vallonés. Dans les terrains en pente, le déboisement et le nivellement, supprimant la retenue des terres, peuvent transformer, à brève échéance des régions entières en désert. C'est arrivé en maint pays du monde, au cours des âges.

5° Il y a l'argument artistique et sentimental. Si les destructions continuent à ce rythme, que sera l'aspect de notre bocage dans quelques années ? Les arbres sont sa principale parure, sinon la seule. Les touristes fuiront nos horizons vides, nos champs uniquement fonctionnels. S'arrête-t-on en Beauce, sinon quelques secondes, pour un besoin pressant ? A une époque où le citoyen recherche avidement la fermette de ses rêves, nichée sous les grands ormes, n'est-ce pas tuer stupidement la poule aux oeufs d'or que de priver un pays de l'afflux saisonnier d'une population urbaine qui apporte un sérieux appoint au commerce local ?

6° Il ne faut pas négliger un sport qui est, pour beaucoup de propriétaires, une source importante de revenus : la chasse . . .

R. de Danne rend compte, ensuite, d'une interview qu'il obtint d'un Ingénieur du Génie Rural, professeur d'hydrologie à l'Ecole d'Agriculture d'Angers, qui lui déclara : " Il est cependant exact que les micro-climats sont influencés par les arbres, dans un sens généralement favorable aux cultures. Là où les vents ne sont pas freinés par les arbres, on constate une sensible diminution de l'humidité atmosphérique. Dans certaines régions déboisées, il a fallu dresser d'urgence des plans d'irrigation, sous peine de désastres . . ."

Et l'auteur de conclure : "Est-il admissible, en effet, que n'importe quels apprentis-sorciers soient en droit de modifier radicalement, et de façon irréversible, la faune, la flore, le climat, la nature, et les caractéristiques millénaires des plus belles régions de France, et de risquer inconsidérément les pires aventures ?

" Il est urgent que le Ministère de l'Agriculture, l'Administration Préfectorale, les Eaux-et-Forêts, les Services Agricoles, les Ponts et Chaussées, soient saisis de ce problème, et lui trouvent une solution en accord avec les organisations professionnelles de l'agriculture. Il n'y a plus un instant à perdre."

+

Même les grands journaux parisiens sont conscients du problème. En fait foi cet article de J.P.Cressard, paru dans "Le Figaro" (Nationale Dernière) du 28 juin 1967, sous le titre "Le Bocage de l'Ouest menacé de mort".

" Pour les sociologues, écrit J.P.Cressard, "les populations des bocages, marquées par le cloisonnement excessif de leurs champs, par leur vie solitaire, n'avaient pas la largeur de vues, l'esprit communautaire des habitants des grandes plaines ouvertes !

" Aussi, lorsque les nécessités du remembrement ont conduit à faire disparaître les haies, les jeunes agriculteurs ont accepté avec enthousiasme l'arasement de leurs talus. Le "bulldozer" est devenu le symbole d'un progrès prôné, subventions à l'appui, par les services agricoles.

Ainsi, au début, on s'en tenait à l'argument facile "Un champ aux talus arasés est agrandi d'au moins 10% de sa surface."

Sans doute est-ce exact. Aussi bien la question n'est-elle pas là. Il ne s'agit pas de nier les avantages, encore faut-il prendre conscience des inconvenients et voir si ceux-ci ne sont pas supérieurs à ceux-là.

(+) ponts détruits et emportés, usines inondées, maisons éventrées, matériel perdu, etc, et ceci en des endroits qui ne subissaient pratiquement aucun dommage grave ... (lacune de la page précédente, signalée en (+)).

Il y a deux grands risques : de modification du climat, et de déséquilibre naturel.

En ce qui concerne le premier, Le Figaro cite M. Porcheron, délégué en Sarthe de la Protection des paysages : "La disparition des talus rend la terre inhospitalière. C'est, en définitive, tout le cadre de la vie qui est compromis, à une époque où les entassements urbains et la tristesse des grands ensembles incitent le citadin, quasi instinctivement, à rechercher la paix et l'harmonie de la campagne. L'homme est frustré de son droit à la beauté. Les intérêts du tourisme risquent d'en pâtir gravement."

J.P.Cressard poursuit : "Géographes, agronomes, géologues, naturalistes, les défenseurs du bocage ne manquent pas d'arguments. L'absence de talus fait apparaître, affirment-ils des fléaux jusqu'ici inconnus dans l'Ouest.

" Dans un pays bosselé, les talus renaient les terres et évitaient un ravinement que la pluviosité aurait pu amener. Pour certains, les récentes grandes inondations de Rennes et du Mans ont pour cause, en partie, la modification du régime des eaux de ruisseaux dans des secteurs arasés.

" Les haies jouent aussi un rôle très important pour couper le vent, et celui-ci souffle très fort dans l'Ouest.

" Or, les brise-vent ont l'avantage de diminuer l'érosion du sol, évitent les grandes gelées, permettent au printemps un réchauffement des terres et maintiennent une certaine humidité de l'atmosphère."

Quant au risque de déséquilibre naturel, il est exprimé ainsi :

M.Milon, ancien doyen de la Faculté des sciences de Rennes déclare : " En faisant disparaître les talus et leurs couronnes de vieux chênes, on va modifier DANGEREUSEMENT le microclimat et supprimer l'écran de verdure qui protégeait du vent les cultures et les humains."

M.Albert Lucas, rédacteur en chef de Pen ar Bed, organe de la Société de Protection de la Nature en Bretagne, estime que les talus assurent l'équilibre naturel de la faune et évitent le pullulement de certaines espèces nuisibles.

" Dans le bocage, précise-t-il, on ne découvre pas ces colonies de rongeurs qui sont de véritables catastrophes en plaine ouverte. Pourquoi ? Dans les talus vivent leurs ennemis, belettes, vipères, rapaces et, tout naturellement, un certain équilibre s'établit. Il en est de même pour les oiseaux et les insectes. Lorsque les premiers disparaissent, les seconds apparaissent. On ne peut pas modifier impunément les données naturelles.

" On peut chiffrer les avantages qu'apportent les opérations d'arasement des talus. Mais il est plus difficile de définir les pertes subies par l'action du vent, des rongeurs, des insectes par suite de la disparition de ces talus. Le calcul est encore compliqué par le fait que l'on a souvent modifié les méthodes de culture à ce moment-là. Mais je crois sincèrement que le bilan est défavorable à l'agriculture et pourra l'être encore plus dans l'avenir, affirme, de son côté, M.Brosselin, ingénieur agricole en Vendée. Avant de s'engager dans cette voie, ajoute-t-il, il aurait fallu pratiquer une politique de recherche. Il est encore temps de le faire."

" Actuellement, les partisans de l'arasement des talus, le plus souvent des cultivateurs, demeurent plus nombreux que les défenseurs du bocage. La solution est, cependant, dans une voie moyenne: détruire les talus superflus, mais conserver un maillage suffisant pour maintenir des avantages certains.

" L'aménagement de l'espace bocager, estime M.Daniel, ingénieur du génie rural, fait appel à des disciplines scientifiques multiples et complexes, et à des techniques diverses. Il faut souhaiter que la connaissance des talus et de leur bioclimatologie progresse rapidement pour que les actions d'aménagement

foncier, menées avec pondération et vigilance, s'orientent définitivement dans une voie de bien commun."

"L'excès en tout, conclut J.P.Cressard, est un défaut. L'Etat a subventionné, il y a quelques années, l'arrachage des pommiers. On subventionne, aujourd'hui, de nouvelles plantations. Une aussi coûteuse opération peut être évitée en pays de bocage."

+

Ce même Jean Deniel, Ingénieur en chef du Génie rural du Finistère avait d'ailleurs déjà fait preuve de prudence dans son étude publiée par le numéro spécial "Les Talus" de la revue Penn ar Bed (fasc.2-juin 1965). N'y écrivait-il pas en effet ? " Il serait aussi naïf de considérer l'équilibre actuel comme l'équilibre idéal que d'attendre de tout arasement des avantages techniques ou économiques contrebalançant largement ses inconvénients". Ce qui revient à dire, au fond, que les avantages escomptés sont amplement contrebalancés par les inconvénients ! Restent les ristournes, qui elles sont bien concrètes, et ne sont pas perdues pour tout le monde !

Cet ingénieur conclut d'ailleurs fort sagement : "... il serait souvent préférable de conserver les talus bien orientés, c'est-à-dire perpendiculaires aux vents dominants du secteur nord-ouest/sud-ouest."

P.Bergis, dans une étude publiée dans ce même numéro de Penn ar Bed écrivait, à propos des "talus boisés du département de la Manche" :

" Une des circonstances qui contribuent puissamment à la fécondité des pâturages, c'est la cloture des herbages par des haies vives assez élevées, très touffues et garnies, en outre, d'un nombre plus ou moins grand d'arbres de haute venue ... Il est impossible qu'en retenant les brouillards, en ombrageant le sol et en empêchant les courants d'air, et par conséquent la vaporisation et l'enlèvement de l'humidité que les plantes dégagent dans l'atmosphère; il est impossible, dis-je, que les arbres ne contribuent pas puissamment à maintenir la fraîcheur dans le sol"...

" Il s'agit pourtant d'un article écrit en 1841 par M.de Caumont dans la revue "l'Annuaire Normand". Il montre que les problèmes concernant l'arasement des talus boisés en pays de bocage se sont déjà posés il y a plus d'un siècle, et que les esprits les plus perspicaces ou intuitifs de l'époque avaient senti ce que les Services de la Recherche Agronomique ont maintenant démontré.

" Si les avantages, poursuivait P.Bergis, que peut apporter la suppression des talus sont immédiatement évidents, les inconvénients tels la modification du microclimat, le manque de drainage, l'entraînement par érosion des éléments fins du sol le long des pentes, ne sont pas d'emblée perceptibles : ils ne peuvent être constatés qu'à long terme et lorsqu'il est trop tard ... Le problème est d'essayer de conserver l'essentiel des avantages des talus en réduisant dans la mesure du possible les inconvénients qu'ils présentent."

"... l'on peut indiquer qu'en moyenne, vis-à-vis des vents, les haies actuelles réalisent juste la protection souhaitable."

+

De son côté le journal "Agriculture et Vie", dans son N° 68, nov. 70 faisait écho à un article du "Télégramme de Brest" du 20 juin sur "Le remembrement et la faune" : "Sans exagération, les hommes de science ont défini le bocage comme une merveille de la nature dont la complexité écologique le rend très vulnérable. Directement ennemies et concurrentes, les espèces qui y cohabitent établissent un équilibre biologique en tous points remarquable."-"Espérons que les économistes ne pratiqueront pas une politique de "remembrement pour le remembrement", bénéfique à court terme, mais désastreuse pour les générations de la fin du XX° siècle."

"Agriculte et Vie" conclut : "Par ses résultats très prometteurs obtenus sur les terres en biologie, la culture biologique apparaît comme la seule voie raisonnable qui respecte la nature et l'oeuvre de nos ancêtres à qui nous devons notre existence."

Ce même journal cite ensuite "Presse-Océan" du 19 mai 70 qui a, "lui aussi, tiré la sonnette d'alarme du déboisement intensif et anarchique du bocage, en l'occurrence celui de Vendée." "Le quotidien vendéen cite de nombreux extraits du livre de Guy Libaudière, originaire de Pouzauges, intitulé "Vent de Galerne" : "L'équilibre naturel qui fait la richesse ou la misère d'un terroir et, à plus ou moins brève échéance, l'avenir des populations rurales, l'avenir tout court de nos provinces est menacé par les mesures absurdes, inacceptables, prises trop souvent sous le couvert de remembrement. Il suffit d'une poignée de technocrates fermés aux réalités naturelles pour ruiner un pays."-"A l'aide d'arguments les plus convaincants, Guy Libaudière parle des dégâts provoqués dans le Languedoc et la Haute-Provence par le rassemblement des terres où les sols, à la merci de l'érosion, sont "menacés de dévastation par les pluies".

+

Par ailleurs, G. de la Fouchardière, Ingénieur des Eaux et Forêts à St.Brieuc, écrivait également dans "Les Talus" (Penn ar Bed) sous le titre "Le Bois de Talus" que la Bretagne est "un pays où le taux de boisement est un des plus faibles de France".

" Le rôle du talus ... est particulièrement bénéfique pour les cultures environnantes, car il contribue à accroître l'humidité atmosphérique dont profitent les cultures."-"De plus le talus a un rôle indirect et bénéfique pour les cultures, car c'est un abri pour les oiseaux et les animaux insectivores, grands destructeurs de petits rongeurs dont la pullulation est parfois catastrophique. Il semble qu'après avoir crié "Mort au talus" il y a quelques années, l'on écoute maintenant la voix de la sagesse et que l'on se montre en ce domaine beaucoup plus prudent."

III - LES MEFAITS DE L'ARASEMENT DES TALUS

La revue "Douar Breiz" (Mur-de-Bretagne) nous donnait voici peu un exemple concret des méfaits du remembrement. Que l'on en juge.

" La région de Saint-Malo ne peut plus faire de primeurs en raison de l'arasement des talus par le remembrement.

" Le Conseil Municipal de Saint-Malo vient de voter des crédits pour replanter des arbres à la place des talus dans les zones remembrées.

" A l'origine de cette décision, une catastrophe : les primeuristes de Saint-Malo ont perdu leur saison; l'arasement des talus par les services du remembrement a refroidi le climat et retardé la végétation de trois semaines, de sorte que leur récolte est arrivée sur le marché en même temps que la grosse production et a perdu sa prime de précocité.

" /.../ Le talus est enfoncé dans le sol et retient l'eau et la terre arable sur les pentes. Les racines des arbres sont loin d'avoir la même efficacité. Vis-à-vis du vent de mer, problème N° 1 des zones côtières : sa force, sa puissance de refroidissement, sa charge d'iode et de sel, qui brûle les végétaux, LE TALUS EST UNE PROTECTION HERMETIQUE, au niveau des cultures basses (ce qui est le cas de tous les légumes, comme des plantes fourragères et des céréales). Un rideau d'arbres laisse passer le vent, l'iode et le sel - à supposer qu'il soit parvenu à pousser dans ces conditions ! Sur nos pointes avancées, un arbre ne peut pousser qu'à l'abri d'un bâtiment. Mais les cultures basses poussent fort

bien à l'abri d'un talus. Pour remplacer celui-ci, il faudrait un bois taillis d'une certaine épaisseur. On voit le nombre d'hectares perdus !

" Qu'on mesure l'obstination funeste des services du remembrement qui ont fait détruire à grands frais - malgré de très nombreux avertissements - l'oeuvre de plusieurs millénaires (dans certains talus, on a trouvé des objets préhistoriques...) qu'il va falloir reconstruire à PLUS GRANDS FRAIS ENCORE, car elle constituait une TECHNIQUE NECESSAIRE et à laquelle on n'a pas trouvé de remplacement valable.

" /.../ Nous ajouterons ce commentaire : depuis des années, l'obstination des services administratifs a accumulé les dégâts sur près de la moitié de notre territoire. Vainement les Bretons protestaient et avertissaient des conséquences : on les traitait de gens arriérés et bornés qui ne pouvaient rien connaître à leurs propres affaires. Maintenant que l'on est bien obligé de reconnaître que l'administration a détruit sans raison aucune des installations d'une énorme valeur qui étaient techniquement nécessaires et qu'il va falloir reconstruire car les conséquences des arasements vont continuer à se développer jusqu'à l'érosion totale des terres, les économies réalisées en arrêtant la destruction devront servir à reconstruire les talus là où ils sont nécessaires."

Dans son Numéro 152 (nov.70), le journal "Breiz" faisait écho à ce "Retour du bâton" à Saint-Malo, en concluant : " Certes, un remembrement était et est encore nécessaire, mais de là à tout détruire, à transformer et à défigurer complètement le pays sans tenir compte des impératifs et des lois de la nature, pour un bénéfice immédiat mais passager, il y a de la marge." - " Et voilà, les uns auront gagné de l'argent à détruire, à saccager tout un pays et puis lorsque l'érosion se sera produite, que la terre se sera appauvrie, asséchée, alors il faudra que les conseils généraux, les municipalités votent des crédits en masse, à l'instar de la municipalité de St-Malo qui, clairvoyante, a pris le taureau par les cornes. Mais ne sera-t-il pas trop tard ?"

IV - APRES L'ARASEMENT, LES BRISE-VENT !

Dans "Ouest-France" du 20 janvier 1965, paraissait en rubrique "Bois et Forêts" un important article de J.C. Charlon, ingénieur des Eaux et Forêts sur "Les Haies brise-vent", parfaite confirmation de ce que nous avons publié dans notre première brochure "Remembrement-Démembrement". Qu'on en juge !

" A maintes reprises nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur les dangers que présentait l'arasement des haies et des talus et sur la nécessité de créer des brise-vent efficaces établis en fonction du nouveau parcellaire résultant des nécessaires opérations de remembrement.

" Influence microclimatique des brise-vent. - Ce n'est pas par hasard que les anciens ont créé des haies boisées, mais bien par nécessité./.../On a enregistré un réchauffement plus rapide du sol dans la zone protégée par le brise-vent; en été on a observé un phénomène inverse. Des expériences réalisées sur des arbres fruitiers (poiriers) ont montré que la présence de brise-vent entraînait un accroissement de 25% de la surface foliaire et de 15% du rendement.

" L'expansion des brise-vent dans le monde. - Aux 18^e et 19^e siècles, des haies boisées ont été créées dans les zones littorales de l'Ecosse, dans les friches de l'est de l'Angleterre, puis en Allemagne, en Hongrie et en Suisse. C'est surtout en Russie que ce problème fut particulièrement étudié en 1892 par Dokoutchaev. Ce savant arriva à la conclusion qu'il était nécessaire d'implanter des rideaux d'arbres pour supprimer les graves inconvénients qui, dans le sud-est de la Russie d'Europe, résultaient des défrichements systématiques.

" Cette déforestation provoquait un assèchement de la couche arable du sol et l'abaissement de la nappe phréatique; elle favorisait les crues printanières et le tarissement des sources. On constatait également une accentuation de l'effet nuisible des vents brûlants d'Asie centrale.

" /.../ Au Canada et aux Etats-Unis un effort important fut réalisé pour protéger les sols contre les effets du vent par l'implantation de rideaux d'arbres. Aux U.S.A. on enregistra de gros progrès dans ce domaine après la sécheresse de 1934. Dans ce pays, entre 1934 et 1941, 16.200 Km² furent protégés dans les plaines du nord.

" Il convient de rappeler que c'est grâce aux brise-vent qu'au Danemark la plaine du Jutland est devenue une région agricole prospère. Actuellement des études très poussées sont effectuées en particulier en Suisse, en Hollande, en Italie et au Japon. Les haies brise-vent constituent donc un problème à l'ordre du jour."

Moralité : dans un pays où l'on a des brise-vent tout réalisés d'avance : les talus, on ne détruit pas sottement ceux-ci pour devoir envisager ensuite de les reconstruire, même sous forme de rideaux de peupliers ! Le bel avantage.

Et dans la Chine de Mao elle-même, se posent les mêmes problèmes. Nous empruntons à la revue "Est & Ouest" N° 349, dans les "Notes d'un séjour en Chine communiste", cet extrait qui se passe de commentaires :

" Je suis décidé à mieux regarder encore cette campagne chinoise qu'on ne peut cacher : plaine plate, infiniment plate, que strient des haies de joncs secs qui protègent du vent et qui ne sont point ici la marque d'une quelconque propriété divisée de la terre."

" Aux haies de joncs secs s'ajoutent des buttes de terre également protectrices. On lutte aussi contre le vent par un reboisement intensif. Les Chinois offrent leur dimanche au reboisement de la terre..."

Au fond, les Chinois construisent des talus (buttes de terre protectrices), tandis que les Bretons les détruisent ! Grandeur, ou décadence, et de quel côté ?

+

J. Deniel, cet ingénieur du Génie rural déjà cité, écrivait dans Penn ar Bed : "Nous ne croyons guère à une constitution des talus dans le but originel de protéger les cultures contre le vent, bien que les talus remplissent utilement cette fonction dans de nombreux cas; c'est une fonction des talus découverte a posteriori."

Voire. Tout d'abord, si rien ne prouve que les talus aient été initialement créés comme coupe-vent, rien ne prouve non plus que les créateurs de talus n'aient pas voulu leur donner cette fonction. Mais l'essentiel n'est-il pas qu'ils remplissent ce rôle primordial, et que Mr. Deniel le reconnaisse !

D'ailleurs ses collègues, G. Guyot et S. de Parcevaux, de la Station Centrale de Bioclimatologie (I.N.R.A.) Versailles, sont formels, dans les études publiées également dans le spécial "Les Talus" de la revue "Penn ar Bed".

" Ce bocage (breton) écrivent-ils, constitue en effet les mailles d'un réseau de brise-vent dont le premier effet est de réduire la vitesse du vent.

" Les effets mécaniques du vent sur les cultures, ajoutent-ils, sont parfois assez spectaculaires dans l'Ouest, et les arbres tordus par le vent sont bien connus le long des côtes bretonnes.

" Diverses raisons de nature très différente ont probablement présidé à l'établissement du bocage breton, mais les agriculteurs de l'Ouest ont établi, peut-être sans le savoir, un magnifique réseau de brise-vent."

Difficile, croyons-nous, d'estimer que certains ne connaissaient pas parfaitement ce rôle indispensable des talus, même s'il a été oublié depuis. Et voilà d'ailleurs que, par un juste retour des choses, on commence à s'en souvenir !

"Les brise-vent, poursuivent les auteurs, qui ont pour effet de réduire la vitesse du vent, réduisent par là même ETP (l'évapotranspiration potentielle) et permettent ainsi un accroissement de la production." - "la longueur de la zone protégée par un brise-vent est proportionnelle à la hauteur de celui-ci". - "un brise-vent semi-perméable protège une fois sa hauteur du côté "au vent" et 20 fois du côté "sous le vent".

Il est donc facile d'en conclure qu'avec le système des petits champs protégés par des talus, de type breton, toute la surface du champ était pratiquement protégée, et qu'un micro-climat était ainsi créé. En détruisant inconsiderément les talus, on détruit du même coup la protection, donc ce micro-climat artificiel. Et on en retombe ou retombera bientôt au climat réel de la Bretagne, qui est celui de la Mongolie ou du Québec, en latitude, atténué il est vrai - c'est encore heureux - par le Gulf-Stream !

" Dans les zones de bocages, écrivaient encore ces deux spécialistes de la Station de Recherches Agricoles, le vent est réduit beaucoup plus rapidement que dans les zones ouvertes". Exemple d'expériences réalisées au Jutland (Danemark) : "Tandis que le vent était réduit de 50% après avoir parcouru 10 Km depuis la mer dans la zone boisée, cette même réduction n'était atteinte qu'après un parcours de 50 Km dans la zone peu boisée. Les chiffres fournis par cette expérience sont suffisamment démonstratifs pour militer en faveur du maintien d'un certain boisement en Bretagne."

Effets sur la température. "... dans l'Ouest, et en particulier près de la mer, les gelées les plus à craindre sont souvent celles qui sont provoquées par les vents froids soufflant de l'intérieur en hiver. Dans ces conditions, les brise-vent produiront une diminution du risque de gelées."

On en déduit que les talus jouaient utilement ce rôle. Moins de talus, gelées accrues.

Avantages des brise-vent. - "Les avantages l'emportent généralement sur les inconvénients.

- ils diminuent l'érosion du sol qu'il s'agisse d'érosion éolienne ou d'érosion par ruissellement
- ils limitent le déplacement de certains insectes nuisibles comme les pucerons
- ils permettent, au printemps, un réchauffement plus rapide du sol, car les pertes de chaleur par évaporation et convection sont réduites; la végétation profite ainsi d'un départ plus rapide. En automne, la maturité est plus rapide.
- ils diminuent les dégâts mécaniques causés par le vent aux cultures ...
- mais surtout, ils réduisent l'évapotranspiration potentielle et c'est là, semble-t-il, leur rôle essentiel."

Les auteurs affirment, pour conclure : "Les talus boisés actuels forment d'excellents brise-vent semi perméables." Et... "les transformations doivent être progressives et adaptées à chaque région de façon à éviter les méfais souvent irréparables des changements trop brutaux."

C'est là une approbation catégorique par la Science du rôle positif des talus, et une condamnation catégorique de leur suppression sans discernement. Le fait divers exemplaire de Saint-Barnabé (C.D.N.) constitue la démonstration parfaite de cette situation ~~tot~~ totalement insane dans laquelle on s'installe joyeusement.

Le 22 juillet 1965, "Ouest-France" faisait paraître ce communiqué étonnant, quoique dans la logique des choses !

" La mairie de Saint-Barnabé fait savoir à tous les cultivateurs intéressés par la constitution de brisevents sur leurs terres qu'ils doivent se faire inscrire en mairie au plus tôt ..."

C'était bien la peine de tout araser, de tout déboiser, pour se rendre compte ensuite de la nécessité de reboiser !

Il est vrai qu'à St.Barnabé, on n'y était pas allé de main-morte ! " Pour montrer l'ampleur de ce travail, écrivait Ouest-France, signalons qu'il a été rasé 400 Kms de talus et de haies vives sur St.Barnabé au cours des dix dernières années, de sorte que le paysage offre beaucoup (plus) l'aspect des vastes plaines du centre de la France que du bocage breton" !

Tout est-il donc pour le mieux ? Est-ce un remembrement modèle ? Certes, sous l'angle des ristournes touchées la réussite est complète. Il ne reste qu'un tout petit problème, souligné par notre Grand Quotidien régional : "la lutte pour la vie".

" Cependant, l'arasement des talus a ôté toutes les protections naturelles qui abritaient les terres de St-Barnabé où les vents sont d'autant plus violents que la commune se trouve sur une hauteur qui domine le plateau de Magouet, haut de 175 mètres.

" Les vents d'ouest y soufflent avec brutalité et les vents desséchant du nord-ouest du printemps s'y font violemment sentir. Des observations faites par les agriculteurs, il ressort que ces vents nuisent aux cultures et aux herbages en arrêtant la croissance de l'herbe par années sèches et en retardant sa précocité. Sur les animaux aussi, qui n'ont plus où se mettre à l'abri, ce vent a une influence néfaste qui a pu être sérieusement constatée. La nécessité d'établir des brise-vent se fait donc sentir."

Et cet aveu cruel de l'impéritie administrative : " Sans doute, personne ne prévoyait-il cet inconvénient lorsque furent accomplies les opérations de remembrement car il eût été plus facile et plus recommandable d'étudier ce problème à l'époque où l'on dressait les plans. Enfin, les choses en sont ainsi et les cultivateurs de St.Barnabé sont décidés à planter de nouveaux rideaux d'arbres pour protéger leurs bâtiments, leurs cultures et leurs bêtes."

Pas d'erreur, ces Bretons sont des idiots : ils détruisent leurs talus brise-vent, pour s'apercevoir sitôt après qu'il leur faut reconstituer des brise-vent nouveaux ! A moins que cette Administration, que le Monde nous envie...

"M. de Sallier-Dupin, continue Ouest-France, conseiller forestier à la Chambre d'Agriculture " rappela les avantages des brisevents qui ralentissent bien entendu le vent, mais aussi diminuent l'évaporation des plantes, augmentent la température et donc le rendement, maintiennent l'humidité. En ce qui concerne les prairies, signalons que les brisevents ont une action sensible sur la précocité de l'herbe, notamment sur la pousse des ray-grass d'Italie en hiver. Le brisevent qui est un rideau d'arbres doit être semi-perméable (il doit laisser passer 50% du vent) pour être parfaitement efficace. Il protège jusqu'à 15 ou 20 fois sa hauteur".

Que ne s'en était-on aperçu avant, puisque cela revient à dire que le talus, à condition d'être entretenu, est encore le meilleur brise-vent, et, puisqu'il existe, a le mérite d'être le moins coûteux. Mais où serait alors l'avantage du pourcentage touché par ceux qui arasent, puis ceux qui reboisent ? Deux opérations, sur le dos des cultivateurs, valent mieux qu'une, cela tombe sous le sens, et explique tout.

V - LES MEFAITS DU REMEMBREMENTI° - MODIFICATION DU CLIMAT

Les avantages du remembrement sont certains. Par exemple pour tous ceux qui touchent, en plus de leur salaire, un pourcentage sur les travaux effectués. Il n'est pas question non plus de nier les autres avantages... mais les inconvénients ? D'une manière générale, l'on préfère ne point y penser, et n'en point parler. C'est tellement plus simple. Pourtant, de temps à autre, paraît un cri d'alarme, aussi étouffé que possible dans un coin de revue. Une revue publiée à St. Brieuc, "Armor", dans son N° 22 (sept. 71) rendait compte d'une réunion de l'Association pour la défense du Terroir breton :

" ... un biologiste a souligné que, contrairement à l'opinion commune, c'est le sol qui fait le climat, à une latitude donnée. Depuis cinq ans, on a pu constater des micro-cyclones de plus en plus nombreux. Certaines observations ont montré que les épicyclones de ces cyclones étaient situés au milieu d'une zone venant d'être déboisée. Au-delà de l'érosion immédiate des sols il faut PREVOIR UNE MODIFICATION DU CLIMAT A PLUS LONG TERME, pouvant avoir de graves incidences sur l'agriculture bretonne. D'autre part, il faut lier à cet arasement des talus et haies L'ASSECHEMENT DES SOLS, les eaux de pluie n'étant plus retenues au niveau normal de la nappe phréatique.

" Un autre fait a été signalé : si la ventilation des sols est plus grande en espace découvert, la concentration en gaz carbonique nécessaire à la croissance des végétaux diminue. On a pu ainsi constater une baisse de 25% dans la production des herbages. Il faut noter encore que l'adaptation du bétail en pâturage exposé aux vents est plus difficile."

2° - DEGRADATION DES TERRES

"Douar Breiz" (Mur-de-Bretagne) rendant compte dans son N° 53 (mars 71) d'une réunion de l'Association de Défense du Terroir Breton écrivait que celle-ci " a vu presque tous les assistants dénoncer les méfaits des méthodes du remembrement. Quelques "officiels" en ont été stupéfaits ..."

"Douar Breiz" cite ensuite la revue "Bretagne-Pays de Loire" qui publiait une photo des terres remembrées à Pouldreuzic (Sud-Finistère). "Des structures agricoles modernes" dit une légende approbative. Devant ces grandes étendues dénudées, tout Breton sera saisi d'angoisse en songeant à la position géographique de Pouldreuzic, dans cette Baie d'Audierne, qui n'a de baie que le nom; mais qui est une ligne presque droite, une côte basse, face au grand large, effroyablement battue par le vent qui vient de traverser l'Atlantique. Cette terre n'a pu être cultivée que grâce aux talus qui protègent les cultures basses; un arbre ne peut y pousser qu'à l'abri d'un mur. Le vent de mer peut maintenant non seulement tout balayer, mais déposer librement sa charge d'iode et de sel... Cette terre sera dans quelques années complètement stérilisée, ne pouvant plus porter que l'herbe rase, sèche et dure des falaises, dont aucune bête ne veut, ou de l'ajonc... Agriculture moderne !"

Erosion - Dégradation des Rivières et de la Pêche.

Les méfaits du remembrement-arasement sont multiples. Ils sont incontestables en matière d'érosion, dans la dégradation des rivières et de la pêche. En fait foi cette observation de P. Phélipot ("La dégradation des rivières à salmonidés bretonnes) parue dans "Penn ar Bed" N° 60 (mars 70): "Les abus du remembrement renforcent encore les effets de l'envasement. Les bulldozers qui défont haies et talus livrent l'humus mince au ruissellement et, après chaque pluie, des tonnes de terre s'écoulent vers les plans synclinaux... La fréquence des dragages dans le port de Lorient a du doubler depuis une dizaine d'années, par suite de l'apport massif de terres par le Scorff."

3° - UN VECTEUR DE SECHERESSE

Pourquoi l'eau manque-t-elle ? Sous ce titre, la revue "Armor" (N° 24 -I.12.71) nous apporte tout aussitôt la réponse :

" La Bretagne manque d'eau/.../ Ce n'est pas au temps que l'on doit cette pénurie : les besoins en eau sont de plus en plus importants, la pollution rend indisponibles des quantités considérables, mais surtout le déboisement, l'arasement des talus, les erreurs du remembrement ont asséché, stérilisé une notable partie du sol. Un vieux sourcier des Montagnes noires, Louis Bourhis, a confié à J.Ch.Perazzi, de "Ouest-France" : "L'eau, maintenant, dans bien des endroits, dévale trop rapidement vers les ruisseaux et ne pénètre plus dans le sol comme avant, et les arbres des anciens talus ne sont plus là avec leurs feuilles et leurs racines pour redonner l'eau au ciel et à la terre."

Depuis 1966, en effet, il fait de plus en plus sec. Citons des chiffres apparus dans un article de Mr.A.Ancelin dans "Le Télégramme" du 5.II.71:

" ... celle-ci (la sécheresse) augmente chaque année. La moyenne annuelle des pluies en 1966 était de 1.288,5mm; en 1967, de 1.108,5mm; en 1969, de 957mm; en 1970, de 890,1mm. Du 1er janvier au 31 octobre, la moyenne en année normale s'établit à 802,8mm; elle est en 1971 de 598,6mm seulement. Pour 15 ans, la moyenne pour le mois d'octobre s'établit à 98,5mm; en 1971, le mois d'octobre n'a enregistré que 32,5mm."

D'autre part, le remembrement est nettement mis en cause. Le Maire de Callac, M.Raoul, est formel. A.Ancelin le cite dans ce même article :

" Il y a eu le remembrement : la suppression des talus, la rectification des cours d'eau, le bitumage des routes font que l'eau de ruissellement coule plus vite au ruisseau et celui-ci, dont on a supprimé les méandres, coule plus vite à la rivière. L'eau n'a donc pas le temps de s'infiltrer dans le sol et les sources et les puits sont moins bien approvisionnés. Il y a aussi la création de nombreux et importants élevages de volailles, de porcheries, d'où une consommation accrue..."

La revue "Douar Breizh" écrit de son côté (N° 63- 5 sept.71) : " D'un autre côté, les récoltes n'ont pas été bonnes (en 71), la pluie et la chaleur ayant été très mal réparties. Le remembrement et ses destructions absurdes d'arbres et de talus semble le principal responsable d'une dégradation progressive de la température (surtout au printemps) et du régime des pluies. La baisse régulière, d'année en année, des quantités d'eau tombées sur le Centre-Bretagne - château d'eau de toute la Bretagne - suit l'extension des remembrements."

4° - AUTRES MEFAITS

La même revue "Douar Breiz" signalait récemment :

" Les méfaits du remembrement continuent. Dégâts constatés dimanche 19 sept. sur la commune de Carnoët, entre Poullaouen et Callac, où le génie rural et les bulldozers sont en train de sévir : sans parler de l'arasement insensé des talus, comme partout,

"1°- on a coupé les beaux arbres qui entouraient la très jolie chapelle de St.Gildas/.../c'est du vandalisme pur et simple; les auteurs devraient être poursuivis.

2°- à côté, un oppidum romain, d'ailleurs signalé sur la carte Michelin, dont les bulldozers ont déjà attaqué le vallum.

" Le vandalisme, poursuit impitoyablement "Douar Breiz" des agents du remembrement est incroyable. Menhirs, dolmens, allées couvertes, vestiges romains, tout est envoyé au diable: allez, dégagez le terrain ! Les petits tumulus

de l'âge du bronze, si nombreux dans la zone entre Carhaix, Le Huelgoat, Berrien, dont un très grand nombre n'ont pas encore été fouillés, et peuvent livrer des objets intéressants sont rasés et retournés, sans même s'en apercevoir ...

" On estime que, là où le remembrement - ou les Ponts-et-Chaussées, qui ne le cèdent en rien au Génie Rural pour le vandalisme - ont passé, 70% des vestiges archéologiques non classés, ont disparu.

" Comment arrêtera-t-on ce saccage ? Ces deux administrations professent LA MEME TOTALE IGNORANCE DES REGLEMENTS CONCERNANT LES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES. Quand on essaie de leur rappeler qu'il en existe, ils vous envoient promener et continuent à tout détruire.

" Quant aux services compétents, le temps de les alerter et qu'ils bougent, le mal irréparable est fait.

" Le Ministère de l'Agriculture - et celui des Travaux Publics ne pourraient-ils pas rappeler ces règlements à leurs subordonnés et prendre des sanctions contre ceux qui passent outre ? Cela servirait d'avertissement aux autres."

5°- UNE SOURCE DE CONFLITS

La même revue "Douar Breiz", dans son N° 31 (5 mars 70) signalait qu'à Cesson, près de Rennes, les cultivateurs " pour manifester leur opposition, ont déchargé quelques tonnes de bornes de remembrement devant la Mairie. Ces bornes, en usage dans le centre et l'est de la France - où elles sont un fréquent sujet de contestations entre voisins en raison de la facilité avec laquelle on peut les déplacer nuitamment - ne sont pas en usage en Bretagne, où chaque parcelle est normalement entourée d'un talus. Le rôle premier de celui-ci est technique : protéger du vent; retenir l'eau et la terre sur les pentes - le terrain étant très rarement plat ! Le terrain se trouve ainsi accessoirement parfaitement délimité, sans qu'il soit possible de tricher. Les interventions du remembrement vont faire surgir un type de conflit entre voisins que nous ignorions complètement!"

6°- UN FACTEUR D'EXPATRIATION

Une réunion d'information agricole, à Merdrignac, sur la question des CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole), dont il fut rendu compte par "Ouest-France" le 25/1/1965 précisait avec réalisme :

" L'évolution de l'exploitation ne peut être évitée. Actuellement la moyenne de l'exploitation compte 22 ha environ. Dans vingt ans, cette moyenne atteindra peut-être 70 ha."

On ne peut dire plus clairement qu'une telle prospective implique le départ de bon nombre de cultivateurs. Le "Progrès" signifie d'abord que la plupart des agriculteurs devront capituler et s'en aller. Où ? Peu importe. Les Pouvoirs Publics ne s'en soucient guère. Pourvu que l'agriculture devienne industrielle et imposable. Les autres ? Qu'ils partent, qu'ils se changent en ouvriers d'usine, quelque part en région parisienne, dans l'Est ou en Allemagne, qu'ils deviennent, de petits propriétaires qu'ils étaient, de fermiers libres, des prolétaires, et vive la Révolution Mondiale, qu'ils crèvent s'ils ne veulent ou peuvent s'adapter, peu importe. Mais qu'ils s'en aillent. Cela fera de la place pour les autres et les 70 ha indispensables. Remembrons, remembrons, il en partira bien quelques-uns. La carotte de l'I.V.D. est un appât supplémentaire à cet effet. Voilà la réalité, telle qu'elle est. A quoi bon se boucher les yeux, bien hypocritement, attitude qui n'est nullement étrangère à la Bretagne, conditionnée par des siècles d'une éducation où la crainte du péché et du qu'en dira-t-on l'emportaient sur le simple bon sens ? Il est bien préférable de voir la réalité en face et quels intérêts président à la nécessité d'expatriation des autres.

D'ailleurs, n'est-ce pas toute la politique officielle - du moins lorsqu'elle n'est pas hypocritement cachée - qui est à mettre en cause ? Que l'on en juge à nouveau. Nous extrayons du journal "L'Avenir" N° II5-8.4.65 cette information, reprise du journal "Les Ecoutes" : "Le Gouvernement veut-il "nationaliser" les terres ?"

" Estimant que le temps des entreprises familiales est désormais révolu, le gouvernement se propose en effet, de créer des sociétés par actions dont la "vocation", selon le jargon en honneur, sera strictement agricole. Ces sociétés s'appelleront "Sociétés agricoles foncières" ou encore "Coopératives de terre". Elles auront pour première mission, de rassembler des capitaux - et on les y aidera. Pour seconde mission de rafler le maximum de petites ou moyennes propriétés. Pour troisième mission de constituer de "vastes exploitations". Et pour mission quatrième, quoique accessoire, de réembaucher sur place les anciens propriétaires promus à la dignité d'ouvriers qualifiés.

" Ce n'est pas tout. Comme il s'agit apparemment, d'en finir une fois pour toutes avec l'exploitation familiale de la terre, les sociétés en question jouiront d'un statut fiscal privilégié. A elles, et à elles seules, la loi accordera un allègement ... Pourquoi pas la nationalisation pure et simple du sol et de l'agriculture ? Et pourquoi pas, tout de suite, le système des kolkhozes ? Ce serait plus franc. Et on y verrait plus clair.

7° - UN BILAN : DESASTRES DU REMEMBREMENT BRETON

Sous ce titre, J.F.Kervern, pharmacien et biologiste, rendait compte dans le N° I2 (nov.70) dans le journal "La Nation Bretonne" (Glomel) d'une réunion de l'Association pour la Défense du Terroir Breton, en table ronde sur le remembrement à St.Herbot, avec la F.D.S.E.A (syndicats paysans), l'Association des Propriétaires Ruraux, S.E.P.N.B., la SETMER (gîtes ruraux), le CECOR, la Chambre d'Agriculture, Sites et Monuments, le Terroir Breton, les Groupes d'Etudes Economiques et Sociales, le CETMR (Tourisme en milieu rural), la Société d'Archéologie, la Société pour la Protection du Saumon, etc. Les points suivants étaient évoqués, qui forment le bilan de ce que l'on peut appeler un DESASTRE :

- " - Refroidissement du sol et du climat par suppression de l'effet brisevent des talus.
- Erosion par la pluie et le vent devenant parfois dramatique.
- Mauvaises conditions dans lesquelles le remembrement a souvent lieu : 50% de mécontents dans le Finistère.
- Impossibilité pratique de contrôle du travail du géomètre par la Commission communale et la Commission départementale.
- Les nouveaux chemins d'accès créés sont souvent impraticables au bout d'un an à cause du ruissellement des eaux.
- Le remembrement et le plan d'urbanisme ne sont pas toujours coordonnés : des routes futures coupent parfois les nouvelles parcelles ...
- Cas d'une étable coupée en deux par le projet du géomètre.
- Massacre de l'environnement et du bocage.
- Prix de revient de ce gâchis : 700 F l'hectare environ.
- Charges pour le cultivateur : 15 à 20 F l'hectare pendant 15 ans + augmentation des impôts fonciers. /.../

" Le parallèle a été fait entre le massacre stupide et systématique des talus qui a été commis dans le Finistère et la manière intelligente dont le remembrement est effectué dans le Calvados. Dans une circulaire adressée à ses services, le Directeur de l'Agriculture de ce département insiste de façon expresse pour que le maximum de talus soit conservé, spécialement en bordure des nouvelles parcelles et le long des courbes de niveau MEME SI CELA DOIT NUIRE A LA REGULARITE DU NOUVEAU TRACE DES PARCELLES" (L'unanimité des participants s'est faite pour réclamer l'application de cette circulaire en Bretagne).

L'auteur concluait en espérant que les Sociétés réunies sauraient "faire mettre à la raison nos directeurs de l'Agriculture, sinon ces messieurs pourraient bien s'exposer à la justice populaire : leurs saccages provoquent quotidiennement des désespoirs et même des suicides. Les Bretons laisseront-ils faire de leur si beau pays un désert balayé par tous les vents et lessivé par les eaux de pluies ?"

+

"Douar Breiz" dans son N° 70 (20 déc. 1971) vient de rendre compte d'une nouvelle réunion de l'Association de DEFENSE DU TERROIR BRETON, qui a fait le point sur "la véritable rage d'abattre les arbres et d'araser les talus qui possède les ingénieurs du Génie rural. A cela, une raison très simple et parfaitement connue : ils touchent un pourcentage sur le montant des travaux. Alors, n'est-ce pas, qu'on en fasse le plus possible !"

"Le vent.. Sur la côte, il n'y a plus d'abri contre le vent de mer. Les estivants, qui ne connaissent que les beaux jours, ne se doutent pas de sa puissance de destruction : non seulement sa force qui casse et brise, mais peut-être encore davantage - car elle reste après la tempête - sa charge chimique d'iode et de sel. Ce qu'ils ont pu voir aux grandes marées d'Août n'est rien à côté des tempêtes d'hiver et de printemps.

" Si donc l'on arase le talus, il sera parfaitement vain de parler de "coupe-vent" : ils ne pousseront pas (et pourquoi s'amuser à détruire celui qui existe, pour en rétablir - à nouveaux frais - un autre moins efficace). Il n'y aura qu'un remède: rétablir le talus./.../ Pourquoi détruire le travail de plusieurs millénaires (certains talus sont préhistoriques) pour s'apercevoir ensuite qu'on ne peut pas s'en passer ?

Le refroidissement - Depuis que le remembrement a été fait dans le pays de St. Malo, les cultivateurs ont perdu toutes leurs récoltes de primeurs. Dans la commune de Plougoum, dans la zone des artichauts, on a constaté, après le remembrement, une baisse moyenne de température de 4°. Le climat change et pas en mieux ! Les changements de température deviennent plus brusques. Dans l'intérieur, les brouillards sont plus fréquents et durent plus longtemps : les feuilles des arbres que l'on a coupés absorbaient l'humidité. Danger sur la route, journées déprimantes d'automne et d'hiver ... Les bêtes n'ont plus d'abri, ni contre le vent ni contre la pluie; elles ont froid; elles "profitent" moins... Il faut les rentrer.

L'eau Le régime des pluies se modifie. Le feuillage attirait la pluie. La Bretagne ne connaissait pas autrefois de périodes de sécheresse. Les pluies assuraient un arrosage régulier tout le long de l'année. Elles deviennent irrégulières./.../ Le talus en travers de la pente est aussi nécessaire que les terrasses des pays méditerranéens /.../ Partout où le remembrement est passé, des sources tarissent, des puits n'ont plus d'eau, les champs situés sur les hauteurs se dessèchent tandis que ceux des bas-fonds sont inondés, beaucoup plus qu'auparavant: l'eau qui n'est plus retenue dévale trop vite les pentes.

Les Vandales Inutile de parler du véritable saccage des vestiges archéologiques /.../ Même des monuments classés ont été touchés./.../

Des arbres pourront être replantés. Mais il faut cinquante ans pour faire un chêne... Les menhirs, les dolmens sont des pertes irréparables. Il existe des lois qui les protègent : ces messieurs du Génie Rural ont décrété qu'ils sont au-dessus des lois."

VI- DE TOUS COTES : DES MISE EN GARDE.

Dans "Ouest-France" (9.4.70) : "Bien sûr, il ne s'agit pas de remettre en question l'utilité du remembrement, mais d'insister sur les dangers de ses applications abusives : ce nivellement des zones bocagères auquel on assiste.."

M. Guy Porcheron, secrétaire de l'association "Défense et Renaissance du Bocage" écrivait à "Ouest-France" (9.4.70) : "Nous sommes opposés à la manière désastreuse suivant laquelle ce REMEMBREMENT est effectué. On peut dire que cette façon de faire conduit au "DEMEMBREMENT" du milieu naturel, avec ses richesses, que seuls des esprits ignorants ou sectaires peuvent ou veulent ignorer. Nombreux sont les paysans qui me disent : "Nous ne voulons pas de cela, mais on nous l'impose". La nature a ses lois, et le couvert végétal est essentiel à son équilibre, lequel conditionne l'avenir de la productivité agricole."

Ce même numéro d'Ouest-France faisait état d'un Document publié par le Museum d'Histoire Naturelle : L'auteur, M.G. Bardet "parle des dommages causés par les tempêtes et qui augmentent avec la suppression des brise-vents (les compagnies d'assurances s'y intéressent). Il ne s'agit pas, dit-il encore, de supprimer le bocage, comme on est en train de le faire, mais d'obtenir un bocage moins serré, comme en Nivernais ou en Thiérache. Dans la Beauce, on doit envisager, aujourd'hui, de nouveaux cloisonnements par "brise-vents" pour éviter gel et sécheresse."

Le même Guy Porcheron, secrétaire général de "Défense et Renaissance du Bocage" écrivait dans la revue "Armor" N° 21 (août 1971) :

"La destruction systématique du bocage, des haies, des talus, des arbres, de la végétation arbustive, me paraît être et est certainement une atteinte beaucoup plus grave au cadre de vie et aux équilibres naturels. Aussi estimons-nous devoir dénoncer, non le remembrement, qui est en soi-même une très bonne chose, mais les abus commis sous le prétexte du remembrement ! C'est de toute évidence un non sens que d'établir le désert minéral là où les structures bocagères sont le meilleur garant de la protection des sols, des oiseaux, du gibier, des cultures. Il semble que certains doctrinaires, obnubilés par "l'openfield", manquent totalement de formation écologique et de sens esthétique. Si le saccage se poursuit, non seulement la rentabilité des sols sera compromise à plus ou moins longue échéance, mais l'Ouest, dont le cadre de verdure et la fraîcheur étaient recherchés deviendra inhospitalier et les touristes iront ailleurs ! Si les ordures et les ferrailles souillent l'environnement, l'emploi abusif des bulldozers et des tronçonneuses le détruisent : voilà qui est beaucoup plus grave ! C'est une très mauvaise action. Gardons aux régions bocagères en particulier à la Bretagne et à nos Pays d'Ouest, leur caractère accueillant, leur riche végétation, que peuvent leur envier les sèches et pierreuses régions du Sud-Est."

D'autres mise en garde sont apparues dans "Ouest-France", comme en d'autres journaux. Parmi celles-ci l'appel de M.A. Calvé, conseiller à la Fédération des Bretons de Paris, le 2 juin 1970 sous le titre "Frénésie de destruction" :

" Il faut dire et répéter qu'il ne faut plus raser les talus, abattre les arbres, répandre inconsidérément des engrais ou autres pesticides dans les champs en pâtures. Il faut partir en guerre contre les technocrates responsables de cette frénésie de destruction de l'environnement en montrant tout le mal que nous réserve cette action abusive."

Dans ce même numéro, M. J.F. Kervern, pharmacien, agrobiologiste à Landéda (Finistère) écrivait : " Là où (les talus) ont été abattus, la végétation au printemps (et en particulier les pâtures) a trois semaines à un mois de retard./.../ Il conclut en invitant les exploitants à "se servir de leur cerveau et à observer au lieu d'accepter des jugements et des opinions toutes faites."

Dans O.F. du 8.5.70, M. Delagrée, de Rennes, écrivait : " La vue des espaces remembrés est un spectacle désolant/.../ Les services du Génie rural ... devraient ... faire réparer les nouveaux chemins hâtivement construits et déjà défoncés."

Une prise de conscience dans le peuple - Nous n'en voulons pour exemple que cette prise de position des intéressés à Plonévez-du-Faou, que cite "Le Télégramme" du 26/II/1971 : "A Plonévez-du-Faou on ne veut pas d'un remembrement "rase-tout" !

Deux cents propriétaires et exploitants ont manifesté lors d'une séance du Conseil Municipal : "les contestataires entendaient manifester leur inquiétude touchant des phénomènes qui peuvent se produire ultérieurement : ravinement des sols, tarissement des sources, manque d'abris naturels, destruction de l'environnement, etc. Bref, on veut éviter des erreurs, signalées par le maire de Ploudalmézeau, qui était présent, touchant notamment la conservation de certains talus."

VII - DES INTERETS EN JEU !

J.F.Kervern, ce pharmacien agrobiologiste déjà cité, dénonçait le scandale "Crime contre nature" dans le journal "La Nation Bretonne" d'Août 70.

" Un scandale sans précédent sévit actuellement en Bretagne . le remembrement ! Sous couvert de modernisation, fonctionnaires et entreprises se partagent un colossal fromage.

" Il est certes très louable de chercher à ce que chaque champ fasse un hectare, mais dans notre pays, 2 à 3 hectares d'un seul tenant constituent la limite raisonnable. Que penser d'un remembrement dans le style de Tregarantec (29N) où 12 propriétaires se partagent une "parcelle" de 75 hectares sans un mètre de talus ? Dans une région aussi exposée aux tempêtes et aux pluies importantes d'automne et de printemps, un tel massacre devrait être puni de prison.

" Intérêts particuliers ? Ces Messieurs du Génie Rural touchent en plus de leur salaire, une commission de 2 à 4%, selon les tranches, sur le montant global des travaux effectués sous leur direction, et l'arasage des talus constitue une part non négligeable du montant total. Si l'on pense que le remembrement a coûté dans les 600 millions à Ploudalmézeau (29N), cela fait de 12 à 15 millions pour ces Messieurs. Excusez du peu, comme dirait un confrère !

" Il est évidemment beaucoup plus facile pour le géomètre d'effacer tout et de retracer des lignes droites; l'on m'a cité le cas d'une étable coupée en deux dans le Sud-Finistère ! Il revient aux différentes commissions et au Génie Rural de veiller à ce que le travail ne soit pas saboté, mais les premières ont du mal à réaliser ce qu'on leur propose sur plan, et le Génie Rural manque d'ardeur à travailler contre son intérêt. Surtout que par la suite l'on devra avoir encore appel à leurs services pour refaire des "brise-vents" : re-ristourne ! Et comme la loi stipule qu'ils ne sont pas responsables des catastrophes qui peuvent suivre, au diable l'avarice ! /.../

" Les parcelles trop grandes accusent un retard d'un mois au printemps pour la pousse des pâtures, et par la suite la diminution de rendement peut être évaluée à 15%. Sans compter la diminution de la production de lait due au froid, l'érosion pluviale, éolienne, le tarissement des sources, etc... Dans un pays déboisé, le vent est freiné 15 fois moins vite ! 30% de moins, c'est le bénéfice qui fout le camp ! (15% + 14%) car un mois de moins sur sept = 14% !"

Ainsi le lièvre, qui explique la frénésie de tout jeter bas, est-il franchement levé dans ce journal, et l'auteur de proposer un projet de Loi :

" L'activité des services publics ne doit pas être une activité intéressée, car cela entraîne aux excès .../.../ La quantité de travaux prime alors sur le soin apporté à leur judicieuse implantation et à leur qualité." -"La rétribution du service au prorata de la dépense engagée est d'autant plus critiquable qu'elle s'accompagne de stipulations d'irresponsabilité que l'Administration intéressée fait souscrire à ses "clients" ... "

VIII - LES "JOYEUSETES" DU REMEMBREMENT

Les opérations de Remembrement s'accompagnent de "joyeusetés" diverses, dont nous laissons au lecteur le soin d'apprécier certaines d'entre elles, prises au hasard.

Ainsi, "Le Télégramme" du 8.II.71 signalait-il qu'à Plessala :
" Depuis que le géomètre l'a déposé au génie rural, (le projet) a été refusé deux fois : la première fois parce qu'il y avait certaines erreurs dans le parcellaire; la seconde fois parce que les surfaces indiquées n'étaient pas les surfaces réelles."

Que l'on juge de ce que cela peut donner alors, avec un cadastre faux !

Dans ce même "Télégramme" du 12/I/1972, on apprend que "des cultivateurs de Collorec demandent la suspension des travaux de remembrement" :

" Nous ne pouvons accepter en ce qui nous concerne, disent-ils, le plan dit de remembrement des terres de la commune de Collorec.

" Nous protestons contre le placement des bornes à un ou deux mètres des talus pour pouvoir hypocritement dans un pays d'élevage raser le plus possible d'abris naturels.

" Nous protestons contre les brise-vent qui, de l'avis de tous, ne pourront croître ou seront trop néfastes aux cultures.

" Nous protestons contre la destruction systématique des chemins d'exploitation transformés avec leurs talus en terre labourable; contre l'ouverture de nouveaux chemins d'exploitation à travers les meilleures terres.

" Dans cinq ans au plus, du fait du vieillissement et de l'exode de la population rurale, ces chemins n'auront plus leur raison d'être, mais continueront à grever les contribuables et les terres de charges intolérables.

" En conséquence, nous sollicitons de l'autorité l'arrêt immédiat de tous travaux et la constitution d'une commission d'enquête impartiale en dehors des services intéressés et non assujettie aux pourcentages et transactions habituelles."

Et pourtant Collorec était le siège d'une "opération-pilote de remembrement" !

"Ouest-France" n'écrivait-il pas le 16.7.70 : "C'est une réalisation pilote en ce sens qu'elle est la première résultant d'une étude..." Il faut donc croire que les autres opérations n'étaient pas étudiées, et que celle-ci l'a été mal ! Ce n'est pas une réussite, à en croire les intéressés.

" Il sera également proposé, écrivait P.Capitaine dans Ouest-France, d'établir des brise-vents dans la plupart des communes en remembrement battues par le vent en particulier sur les zones côtières..."

Une preuve s'il en est que le vent est l'ennemi à briser, et n'est-il pas alors plus simple de maintenir certains talus plutôt que de replanter des brise-vents ... Il est vrai que 2 opérations à ristourne valent mieux qu'une. Ou, gagnons en déboisant, en arasant, et re-gagnons en re-loisant ! C'est tout simple, il suffisait d'y penser.

+

"Douar Breiz", de son côté fait le point dans son numéro du 20 décembre 1971 : " Les cultivateurs qui, au début n'osaient rien dire devant ces beaux messieurs qui prétendent tout savoir, commencent à résister, ayant vu les ennuis des communes voisines.

" Tous les procédés sont bons pour venir à bout de leur résistance. De graves irrégularités de procédure sont continuellement commises. A Meilhars, elles sont allées jusqu'au faux en écriture.

" Des paysans tentent de s'opposer aux destructions : cela tourne au tragique. Une femme a été soulevée par la pelleteuse et rejetée comme un vul-

gaire caillou : côtes cassées, procès.

" A Telgruc, 40% de la commune refusait le remembrement; on a brisé leur résistance à coups de très fortes amendes et il y a eu mort d'homme. Un vieillard, après une altercation devant témoins, a été entraîné sur 50m par le bulldozer : fracture du crâne, vingt jours dans le coma; la mort.

" Le juge d'instruction, craignant les répercussions du procès... a rendu un non-lieu !

" Au printemps dernier, à plusieurs reprises et depuis, des charges de plastic ont été déposées dans des bulldozers servant au remembrement. Les dégâts ont été variables; la presse en a parlé le moins possible. /.../

" Il n'y aurait qu'un seul moyen de stopper ces destructions insensées : que M.Cointat abroge certains arrêtés autorisant les ingénieurs en question à percevoir des pourcentages sur les travaux.

" Privilège d'ailleurs exorbitant pour des fonctionnaires qui touchent en outre un traitement fixe.

" Douar Breiz" publie ensuite un Document : Tract distribué dans une commune de Cornouaille :

"Kamarad Yann ! Qui a intérêt à démembrer tes terres ?

A mettre la bagarre dans les villages,

A placer les bornes près des talus,

Pour raser le plus possible d'abris ? LES TECHNOCRATES !

Plus on détruit, plus ils touchent, en plus de leur paye de chaque mois

Si le vent souffle trop fort après,

Tant pis pour "Yann ba'r park" (pour Jean aux champs)

Tant mieux pour "An Aotrou ba'r buro" (pour le Seigneur dans son bureau)

On plantera des "brise-vent"

Plus on plante, PLUS ILS RE-TOUCHENT

Il n'y a plus d'eau !

Tant pis pour toi ! Tant mieux pour ces messieurs ! Re-travaux... Re-pourboires!

"Ker an dour d'ar breizanted (L'eau chère pour les Bretons

Arhant 'ba chakod an Deknokrated De l'argent dans les sacs des technocrates.

CAMARADES REMEMBRES ET CONTRIBUABLES

Il y en a marre !

PLUS JAMAIS DE DOS PLIES DEVANT CES PRIVILEGES !

D E B O U T !

Ar votez ba o rêr !

(Le sabot au cul

Ha Yann mestr ba'r ger !

Et Yann maître chez lui).

Ceci dépeint un état d'esprit qui commence à atteindre le seuil de l'exaspération. En pays bretonnant, comme en pays gallo, comme dans le bocage !

Une autre information, parue dans "Douar Breiz" en est un signe : (N° 71-5 janv.72) " Deux bulldozers, travaillant au remembrement, ont été plastiqués, à Sel-de-Bretagne, près de Janzé, Ille-et-Vilaine. L'un est détruit, l'autre fortement endommagé. Aucune indication n'a été laissée.

" La presse régionale parle le moins possible de ces incidents répétés. Ils sont plus fréquents qu'on ne veut bien le dire. Il semble qu'il y en ait eu également, traduisant l'exaspération des populations rurales."

Il y a là, par rapport à des ABUS répétés, des symptômes qui ne trompent pas. A force de se moquer du monde, on déchaîne la tempête. Un régime subit, tôt ou tard, les contre-coups qu'il mérite. Il n'est heureusement jamais trop tard pour prendre conscience - même si cela nécessite un effort d'imagination pénible pour l'Administration ! - des réalités, et des aménagements à réaliser. Souhaitons que cette brochure ouvre quelques yeux de plus, et elle aura servi.

IX - L'EVOLUTION

A côté des remembrements ratés, dont M. Guellec, ingénieur du Génie Rural des Eaux et Forêts à la Direction départementale de l'Agriculture des C.D.N. nous donne un exemple dans la revue du CELIB "Bretagne" (N° 9/1971), par un "Paysage beauceron entre Pontivy et Loudéac", il y a, paraît-il, des remembrements réussis : celui de Paule (CDN).

Tout au moins, nous noterons une évolution dans le sens de ce que nous avons préconisé dans notre première brochure. Ce qui prouve tout simplement que les idées justes finissent par faire leur chemin d'elles-mêmes, et parfois plus vite qu'on le pense !

J. Guellec n'écrit-il pas qu'à Paule il a été étudié "un nouveau parcellaire appuyé sur des talus existants construits en terre, larges de 2 à 5 m. et hauts de 1 à 2 mètres, porteurs généralement d'une importante végétation avec une forte proportion de chênes et de châtaigniers. D'autres talus ont pu être maintenus à l'intérieur de grandes parcelles, dans le but d'éviter l'érosion hydraulique dans les zones en pente et de protéger le bétail du vent excessif d'ouest en hiver et en été, et d'est au printemps. Ainsi a été sauvegardé le caractère du paysage bocager."

Une prise de position, marqué au coin du bon sens, et à l'honneur de cet Ingénieur du Génie rural, un breton, il est vrai, connaissant les caractéristiques du Pays.

X- UNE SOLUTION : LE REMEMBREMENT AMIABLE

En juin 1971, paraissait un article fort important dans la revue "Information Agricole" (8 Avenue Marceau, Paris 8°), sous le titre "Nouvelles formules pour le remembrement." Ce remembrement amiable a été expérimenté à La Rouxière et St. Herblon (Loire-Atlantique). Les agriculteurs déclarent : " Nous n'avons pas attendu le remembrement officiel parce que nous aurions été peut-être à la retraite avant d'en bénéficier, vu le manque de crédits".

" Dans notre formule nous n'avons pas laissé le géomètre ou la commission communale décider à notre place. Ce sont les agriculteurs eux-mêmes qui, répartis en plusieurs équipes, ont absolument tout décidé. Le géomètre s'est borné à mettre noir sur blanc ce sur quoi les agriculteurs s'étaient mis d'accord. Il a fallu beaucoup de réunions les uns chez les autres au cours de l'hiver... ce qui nous a permis de mieux nous connaître et de dépasser les heurts inévitables." Les frais de géomètre ont été ainsi réduits à 30 F l'ha. Les pionniers en la matière notent qu'ils ont limité les frais notamment en maintenant autant que possible le "maillage" des chemins ruraux et en limitant le kilométrage des haies abattues. Les 30 agriculteurs de la Rouxière et de St. Herblon soulignent encore que sur les 650 ha concernés seulement 153 ont changé de propriétaire ce qui a facilité la tâche et rendu l'opération économique. Une expérience du même genre animée par M. P. Sérou est en cours dans la commune de Blain, en Loire-Atlantique. Elle concerne 3000 ha. 98% des agriculteurs ont répondu affirmativement pour l'adoption de cette nouvelle procédure. - D'autres réalisations vont suivre : Fay-de-Bretagne: 200ha; La Gacilly: 400ha et une dizaine d'autres communes du Morbihan."

"Douar Breiz", de son côté annonce (N° 70) que "la commune de Bron, en Loire-Atlantique a réalisé un remembrement à l'amiable qui est en train de faire tache d'huile. Les cultivateurs se sont réunis, ont convenu entre eux des échanges de parcelles nécessaires; puis ont appointé en commun un géomètre pour remettre le cadastre à jour. Finalement, cette opération leur est revenue moins cher que le remembrement fait par l'administration avec les subventions !- L'association du Ferroir Breton entreprend une campagne d'information et met un film à la disposition des communes qui veulent s'informer."

XI- LES ASSOCIATIONS DE DEFENSE

- On note : - la "RENAISSANCE DU BOCAGE", 33 rue du Jardin des Plantes, LE MANS
 et - L'ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DU TERROIR BRETON, 19 rue du Froust
 29S- QUIMPER

" En défendant le terroir, écrit son Président, nous défendons le breton lui-même, nous défendons l'homme, contre toutes menaces de dépersonnalisation. Nulle part, comme en Bretagne, l'habitant ne fait autant corps avec le paysage. Nous le constatons chaque jour. Le breton émigré ne ressent-il pas le besoin de venir se retremper, de temps à autre, dans le milieu natal, pour recouvrer ainsi, tel le géant Antée de la légende, des forces nouvelles ? C'est bien lui-même et ses ancêtres qui ont fait le pays, tel que nous pouvions le voir, encore récemment, intact depuis des millénaires, mais il en est, par réciprocité une fidèle émanation et tout ce qui peut l'atteindre ou le bouleverser, l'atteindra et le bouleversera lui-même inexorablement."

Les résultats obtenus par cette Association se trouvent symbolisés par les conclusions de M. Jérôme MONOD, Délégué à l'Aménagement du Territoire, lors d'une réunion du Comité Régional de rénovation rurale de la zone Ouest à Rennes en 1970 :

" Réduction de moitié du coût du remembrement en diminuant les frais de géomètre, en maintenant aussi systématiquement que possible le maillage des chemins ruraux existants et en limitant le kilométrage des haies abattues."

Une lettre en date du 17 Décembre de Monsieur le Préfet du Finistère, au président de la Ligue Urbaine et Rurale est explicite :

" Les talus gênants ne sont arasés que sur la demande expresse des propriétaires exploitants.

" le plan général des talus est affiché, à cet effet, en Mairie, et les intéressés doivent venir demander à l'Association Foncière de procéder aux travaux sur les talus dont ils ne peuvent pas envisager la conservation. Il est donc absolument inexact que les travaux doivent être exécutés contre le gré de M. X."

" L'Association peut donc légitimement estimer que ses suggestions ont été prises en considération par les plus hautes instances nationales. Il reste pour nos amis à contrôler que ces instructions raisonnables soient respectées localement, au fur et à mesure des opérations communales."

Instructions d'une importance capitale, lorsque l'on sait que "Monsieur Mazeranda, Ingénieur des Eaux et Forêts, chargé du remembrement du Finistère, a réalisé une étude complète sur les effets de la destruction des talus et des haies dans le Finistère d'après laquelle LA DIFFERENCE DANS LES RENDEMENTS DE LAIT SERAIT DE 20% SELON QUE LA PATURE EST OU NON PROTEGEE; LA PRODUCTION DOUBLERAIT DANS UNE ZONE DE PROTECTION MAXIMALE, la différence dans les conditions les plus modestes variant de 6 à 20% pour les autres cultures" (cité par M. Goachet, expert Agricole et Foncier à la séance de l'A.D.T.B. le 28.II.70)

On ne peut être plus net. Au fond, les plus hautes autorités, tant administratives que techniques, n'ignorent rien des méfaits du remembrement. Il leur appartient donc de ne plus tolérer, ou favoriser, des entreprises dont la nocivité ne fait plus l'ombre d'un doute. L'époque du remembrement "sauvage" à la Vandale, doit être révolue, et se muer en une opération d'intérêt général où la formule des remembrements amiables, nettement moins onéreuse, doit être encouragée et facilitée. Sinon, l'on va vers des lendemains qui ne chanteront pas !

Le directeur de la publication : Quatreboeufs - Dépôt légal: 1er trimestre 1972.

B.R. PRODUCTIONS - SELECTION (en langue française)

Nos Numéros-Spéciaux Documents : (envoi effectué contre commande accompagnée du titre de règlement : chèque, mandat, timbres; ajouter 10% frais.- C.C.P. 754-82 RENNES - "La Bretagne Réelle - Merdrignac". Chèques bancaire de préférence.

- | | | | |
|---|------------|--------------------------------------|-----------|
| 1- LE MOUVEMENT BRETON(Marchal) | 4° Ed.6F.- | I25-UN NOUVEAU MONSTRE(P.Lance) | ..2,5 |
| 2- GALERIE BRETONNE (J.la B.) | 2° Ed.7F.- | I27-CONSIDERATIONS S/L'ECONOMIE... | 7F. |
| 3- YANN-VARI PERROT (Ivor) | 2° Ed.4F.- | I29-FACE A FACE (5 Tomes) |25F. |
| 7- FEDERALISME INT & EXT.(R.T.) | 2° Ed.6F.- | I31-VERS UNE PHILOSOPHIE BRET.(GP) | 5F. |
| II-DISCOURS ABBE MAURY | 3° Ed.6F.- | I33-REVISION POLITIQUE BRET.(O.M.) | 4F. |
| I3-LA QUERELLE DE L'ORTHOGRAPHE | 2° Ed.5F.- | I34-APRES LE FACE A FACE(Lance) | .. 2,5 |
| I8-PETITE HIST.BRET.NATIONALE | 2° Ed.6F.- | I36-UN HEROS BRETON:BENVOAR(StLoup) | 5F. |
| 2I-PENSEES D'UN JEUNE NATIONALISTE ... | 5F.- | I37-APRES LE MANIFESTE(Mordrel) | .. 3F. |
| 30-L'ANTIQUÉ SOLEIL DE CELTIE(illustré) | 4F.- | I39-CONDITIONS DU RELEVEMENT(R.T.) | 5F. |
| 3I-LA LANGUE BRETONNE POUR VIVRE | 2,5- | I40-EDUCATION, SOCIALISME, CELTES.. | 2,5 |
| 34-AUTOCRITIQUE (F.Buan) | 2,5- | I4I-PERSPECTIVES MARITIMES BRET.. | 5F. |
| 36-LE PAYS GALLO (A.Poulain) | 2,5- | I42-EDUCATION ET SOCIALISME | 2,5 |
| 37-LA BRETAGNE& LE MARXISME-MENINISME. | 4F.- | I43-BREIZ ATAO SE POURSUIT(A.L.B.) | 5F. |
| 38-LE CALENDRIER DE COLIGNY | 3F.- | I44-CELTISME OU MARXISME(Mordrel) | 7F. |
| 42-PAS DE MESSE POUR LES DRUIDES | 3F.- | I45-LA LETTONIE(H.Vlcek) | 6F. |
| 43-6I-UN TOUT PETIT RIEN(J.Merrien)...40F.- | | I46-CELTISME, MARXISME, EMSAV(GP).. | 2,5 |
| 46-PREDER(G.Pennaod).Etude critique... | 2,5- | I47-EN LISANT SAV-BREIZH(O.M.)... | 3F. |
| 48-LUEUR D'ESPOIR (R.Tugdual) | 2F.- | I48-LA PORTE OUVERTE (Yaoua) | 5F. |
| 49-RAPPELS ET PRECISIONS (Y.Razavet).. | 5F.- | I49-LES GRAPHIES DU BRETON(G.P.) | 6F. |
| 50-SIRIUS PE NANN SIRIUS (J.Gallo) | ... 2F.- | I50-LE CELTISME FRANCAIS(Mordrel) | 5F. |
| 5I-LES DERNIERS BRETONS(A.Guel)4Tomes.60F.- | | I5I-SAV-BREIZH REPOND (O.M.) | 3F. |
| 54-RAPPELS DE NOTRE HISTOIRE (R.T.)...30F.- | | I52-MERDRIGNAC-DU-MENE | 5F. |
| 62-NORMALISATION DU GALLO (Trimer) | ... 4F.- | I53-L'ARMENIE (H.Vlcek) | 6F. |
| 63-7I-AR VRO, étude critique,chaque... | 3F.- | | |
| 64-DIX ANS OPERATION REVEIL | 25F.- | Série KELTIA | |
| 65-PETITION POUR UN PERE (Le Banner).. | 2,5- | I- LA NUIT OU J'APPENDIS LUG ... | 7F. |
| 69-NOUVELLES PENSEES D'UN JEUNE(Gow).. | 6F.- | 7- TOUTE LA VERITE SUR LA VIE...I0F. | |
| 70-PANORAMA DU MOUVEMENT (J.Gallo)2° Ed3F.- | | 8- LA POLLUTION DE L'EAU(Boucher | 4F. |
| 76-NATIONALISME ET LIBERTE(Gallard)... | 2F.- | IO- L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE(J.B) | 5F. |
| 77-LA QUESTION GALLAISE | 2,5- | I3- AIDE-MEMOIRE AGRI-BIO (d.B.) | 5F. |
| 80-CHANTS DU PORHOET (M.Marchal) | 7F.- | I4- LES ORIGINES CELTIQUES(Gow).. | 5F. |
| 8I-BREIZ ATAO,fantaisie politique | 4F.- | I5- POLLUTION ATMOSPHERIQUE(J.B.) | 5F. |
| 83-GALLOS,GARDONS NOTRE LANGUE(J.G.).. | 6F.- | I6- RACISME & CULTE DE LA RACE .. | 5F. |
| 84-AN TRIBANN, étude crit.t.I.2.chaque | 2,5- | I7- ESSAI DE PSYCHANALYSE | 6F. |
| 85-BRETAGNE ET SOCIALISME (Ivor) | 2F.- | I8- PROPOS DU GAILLARD D'AVANT .. | 5F. |
| 88-COMMENTAIRES SUR AR VRO | 2,5- | I9- LA FAMILLE CELTIQUE (Gow) | ... 5F. |
| 93-LE COMPLEXE BRETON | 5F.- | 20- EROS CELTIQUE (Alban) | 5F. |
| 95-NOUVELLE POLITIQUE LINGUISTIQUE(OM) | 25F.- | 2I- REMEMBREMENT-DESASTRE | 6F. |
| IO0-L'EMSAV ET SES CATHOLIQUES(O.M.).. | 3F.- | 22- CELTISME & CHRISTIANISME(2).. | 7F. |
| IOI-DIALOGUE CELTIQUE (Lance-O.M.)... | 2,5- | | |
| IO3-LE SPIRITUALISME ATHEE | 3F.- | Collections | |
| IO4-REFLEXIONS,NOTES,PENSEES(Alban)... | 5F.- | I - O.MORDREL PARLE | 20F. |
| IO5-LE VENT DE LA PAMPA (Mordrel) | 2,5- | 2 - P.LANCE PARLE | I5F. |
| IO7-REVISION NATIONALISME BR.(O.M.)... | 6F.- | 3 - LE PAYS GALLO | I2F. |
| IO9-CHANTS D'UN REPROUVE (O.M.) |30F.- | 4 - LE MOUVEMENT BRETON EN MARCHE | 20F. |
| III-LES CELTES (J.Barlot) | 5F.- | 5 - VERS UNE POLITIQUE BRETONNE.. | 20F. |
| II5-ECHOS D'UNE REVISION D'O.M. | 2,5- | 6 - UNE EGLISE OUI,CELIQUE | IOF. |
| II6-WAFFEN SS D'OCCIDENT(Mordrel).... | 5F.- | 7 - EDUCATION, SOCIALISME, DOCTRINE | I2F. |
| II8-VERS NOS BUTS (Lance-Gallo) | 6F.- | 8 - UNE LANGUE MODERNE | I2F. |
| II9-DE CHARTE EN CHARTE(Mordrel) | 2,5- | 9 - D'AR VRO EN SAV BREIZH | 20F. |
| I20-PROPOS D'UN LANSQUENET (G.P.).... | 5F.- | IO- REVISIONS,MARXISME,EMSAV |I5F. |
| I23-CYMRU(Riwall)-ALBA-KERNOW,chaque.. | 2,5- | II- LE RETOUR DE MORDREL.T.I. | ...36F. |
| | | I2-LE RETOUR DE MORDREL.T.2 |40F. |

